



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2021/12

OBJET : Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2020 (sans reprise anticipée et après vote du compte administratif) - **Budget principal**.

Date de convocation

24/03/2021

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 07
VOTANTS : 07

L'an deux mil vingt et un, le trente mars à 19 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie d'Heiltz-l'Evêque, en séance publique sous la présidence de M. NICOMETTE Michel, Maire.

Présents : MM. NICOMETTE Michel, BEAUJOIN Sébastien, SALLEZ Sébastien, NICOMETTE Emmanuel, HARLE-JACQUET Thierry, Mmes LANFROY Amandine, GAY Martine, GUIHOT Sandy.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : MM. RUPPRECHT Judicaël, PLANTEGENET Marc-Antoine, BEAUJOIN Sébastien, Mme DENIS Laura.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Mme GAY Martine a été élue secrétaire de séance.

Le conseil vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Pour rappel, résultat de clôture 2019 :

Déficit d'investissement reporté en dépenses d'investissement du budget 2020 : **47 327,55 €**
Excédent de fonctionnement reporté en recettes de fonctionnement du budget 2020 : **81 560,75 €**

Résultat exercice 2020:

Excédent d'investissement : **31 430.08 €**
Excédent de fonctionnement : **32 793.88 €**

Résultat de clôture 2020 :

Section d'investissement: **- 15 897.47 €**
Section de fonctionnement : **+ 114 354,63 €**

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement ne laisse pas apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : **6 053,00 €**
En recettes pour un montant de : **0 €**

Besoin net de la section d'investissement est donc de :

21 950.47 €



Commune d'Heiltz-l'Evêque

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Conseil Municipal

N° 2021/12

.../...

OBJET : Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2020 (sans reprise anticipée et après vote du compte administratif) - **Budget Principal.**

.../...

Le résultat de la section de fonctionnement fera donc l'objet

- D'une affectation en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement (recettes de fonctionnement, cpte 002), soit 92 403 €
- D'une affectation en excédent de fonctionnement capitalisé pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (recettes d'investissement, cpte 1068).soit 21 951 €

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (en recettes d'investissement) : **21 950,47 € inscrit : 21 951 €**

Compte 002 :

Excédent de fonctionnement reporté (en recettes de fonctionnement) : **92 404.16 €, inscrit : 92 403 €**

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Heiltz-l'Evêque, le 30 mars 2021

Le Maire,

Michel NICOMETTE



Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le

ID : 051-215102716-20210330-DEL2021_12-DE